

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2020

PROCÈS-VERBAL, d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 4 février 2020, à 19 h 30 à la salle du conseil de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
M^{me} Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

Est absent :

M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M^e Caroline Tremblay, directrice générale
M^e Daniel Martineau, greffier
M^e Stéphanie Boucher, greffière substitue

PROCÈS-VERBAL

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

2020-036

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour comme soumis.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-037

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 JANVIER 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
DU 22 JANVIER 2020 – RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport des décisions prises lors de la séance du conseil d'agglomération de Québec du 22 janvier 2020.

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
DU 5 FÉVRIER 2020 – PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération de Québec du 5 février 2020.

2020-038

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
DU 5 FÉVRIER 2020 – ORIENTATION DU CONSEIL

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

- AP2019-849** Adjudication de contrats pour des travaux d'entretien des aménagements paysagers — 2020 à 2022 (Appel d'offres public 64671)
- AP2019-859** Renouvellement du contrat pour la maintenance et le soutien à l'utilisation du progiciel de paie et de gestion des ressources humaines (VIP), pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 (Dossier 42418)
- AP2019-863** Renouvellement du contrat de services de soutien et de maintenance pour le logiciel Csoft pour l'année 2020 (Dossier 42040)
- AP2020-006** Adhésion de la Ville de Québec à l'entente de services professionnels Oracle du Centre de services partagés du Québec pour des ressources spécialisées Oracle eBusiness (Dossier 52427)
- AP2020-022** Adjudication de contrats pour des travaux d'entretien sanitaire sur demande — 3 lots (Appel d'offres public 64726)
- SO2020-001** Budget pour l'exercice financier 2020 de la Société municipale d'habitation Champlain
- AP2019-858** Adjudication de contrats d'entretien sur coupe-feux 2020 (Appel d'offres public 64778)
- AP2020-041** Adjudication de contrats pour la fourniture de batteries pour les unités de parc véhiculaire (2 lots) (Appel d'offres public 64813)
- AP2020-074** Renouvellement du contrat pour le support et l'entretien annuel du logiciel TFP (Dossier 42511)
- DE2020-033** Avenant à l'entente entre la Ville de Québec et Techno14 Immobilier inc., relatif à la modification des dates de fin et de réclamation finale du projet Certification LEED du siège social de Eddyfi NDT inc.
- RH2019-1158** Renouvellement de la Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes des

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2020 (SUITE)

États-Unis, ses territoires et du Canada, section locale 523,
Québec, 2019-2023

- RH2020-017** Renouvellement du recueil des Conditions de travail des cadres de la Direction générale et des directeurs de services et d'arrondissement de la Ville de Québec, 2019-2023
- RH2020-036** Modification au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Charles Marceau (ID. 021486) à titre de directeur du Service du développement économique et des grands projets
- RH2020-038** Modification au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Marie-Christine Magnan (ID. 009709) à titre de directrice du Service des communications
- RH2020-061** Création du poste de directeur associé de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Alain Perron (ID. 006029)
- RH2020-078** Modification au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Isabelle Dubois (ID. 027929) à titre de directrice de l'Arrondissement de Sainte-Foy — Sillery — Cap-Rouge
- AP2020-012** Entente entre la Ville de Québec et Programme d'encadrement clinique et d'hébergement — PECH, relative à des services d'intervenants spécialisés en santé mentale afin de répondre aux besoins d'accompagnement des personnes en crise psychosociale ou psychiatrique ou judiciairisées (Dossier 73021)
- DG2020-009** Remplacement d'un membre au sein du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale
- TE2019-002** Appropriation de 2 550 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération
- TE2019-011** Appropriation de 1 310 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération
- TM2019-273** Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux limites de vitesse, R.A.V.Q. 1312
- TM2019-290** Règlement de l'agglomération sur les autorisations d'occupation de la voie publique, R.A.V.Q. 1313
- GI2019-017** Règlement de l'agglomération sur des travaux de construction, de réfection et de rénovation de bâtiments et d'équipements urbains ainsi que sur les services professionnels et techniques y afférents et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1314
- PV2019-016** Règlement de l'agglomération sur des travaux relatifs à la mise en marché de produits issus des installations municipales de traitement et de valorisation des matières résiduelles et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1316
- GI2019-019** Règlement de l'agglomération sur des travaux de construction d'une centrale de police et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1319
- IN2019-039** Règlement de l'agglomération sur des travaux, des services professionnels et techniques et le personnel requis pour la réalisation de projets relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1324

DE donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PROPOSITIONS

2020-039

CONSEIL — AIDE FINANCIÈRE À LA MAISON DES JEUNES POUR L'ANNÉE 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 25 000 \$ à la maison des jeunes, pour l'année 2020;

DE puiser les sommes dans le poste budgétaire 02-712-10-970;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à faire les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-040

CONSEIL — AIDE FINANCIÈRE AU CLUB AÉROGYM POUR LA SAISON 2020-2021

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 10 000 \$ au Club Aérogym pour la location du gymnase du Séminaire Saint-François pour la saison 2020-2021;

DE puiser les sommes dans le poste budgétaire 02-712-10-970;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à faire les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-041

CONSEIL — AIDE FINANCIÈRE À LA SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 5 000 \$ à la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Québec, Conférence de St-Augustin-de-Desmaures, pour l'année 2020;

DE puiser les sommes dans le poste budgétaire 02-712-10-970;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à faire les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-042

CONSEIL — AIDE FINANCIÈRE À LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES POUR L'ANNÉE 2020

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2020 (SUITE)

M. Sylvain Juneau, maire, déclare qu'il a directement ou indirectement un intérêt particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, il s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 9 000 \$, pour l'année 2020, à la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures;

DE puiser les sommes sur le poste budgétaire 02-722-10-970;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-043

CONSEIL — AIDE FINANCIÈRE À LA FRIPERIE ST-AUGUSTIN POUR L'ANNÉE 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 25 000 \$ à la Friperie St-Augustin pour l'année 2020;

DE puiser les sommes sur le poste budgétaire 02-452-13-446;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-044

CONSEIL — AIDE FINANCIÈRE AU CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CAP-ROUGE AFIN DE POURSUIVRE LES ACTIONS DE CONTRÔLE DE LA BERCE DU CAUCASE POUR L'ANNÉE 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 2 000 \$ au Conseil du bassin de la rivière Cap-Rouge afin de poursuivre les activités de contrôle de la Berce du Caucase;

DE puiser les sommes sur le poste budgétaire 02-460-10-970;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-045

DIRECTION GÉNÉRALE — SOUTIEN AU DÉPÔT EFFECTUÉ PAR TELUS DANS LE CADRE D'APPEL À PROJETS DE RÉGIONS BRANCHÉES POUR LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

CONSIDÉRANT QUE les fournisseurs en télécommunication, face aux enjeux d'évolution technologique, de densité de la population ainsi que de territoires accidentés, dépendent de la disponibilité de fonds publics afin de combler les besoins d'accès à Internet haute vitesse (IHV) et de mobilité dans les milieux ruraux;

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2020 (SUITE)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures n'a pu bénéficier des programmes antérieurs, car ceux-ci comportaient des critères d'admissibilité qui désavantageraient plusieurs zones périurbaines partiellement desservies;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds du CRTC pour la large bande, lancé en 2017 et alimenté par les fonds propres des télécommunicateurs, a pour but d'atteindre l'objectif de service universel soit la disponibilité d'une connexion IHV d'au moins 50 Mbps pour le téléchargement et de 10 Mbps en téléversement pour tous les ménages canadiens ainsi que l'accès aux services mobiles de dernière génération (décision du CRTC 2016-496);

CONSIDÉRANT QUE le Fonds du CRTC établit la base d'admissibilité pour l'aide financière par l'entremise de zones hexagonales semblables à celles des programmes précédents tout en rendant complètement inadmissibles au financement les hexagones où la présence d'un seul ménage desservi par une connexion 50/10 Mbps est relevée ou encore si le seul rayonnement d'un signal cellulaire est capté n'eût égard à sa qualité;

CONSIDÉRANT QU'aux élections provinciales de 2018, le gouvernement actuel promettait une couverture de 100 % des ménages à IHV et aux services mobiles en quatre (4) ans, qu'il annonçait lors du dernier budget une enveloppe de 400 M\$ pour y arriver et que des actions concrètes sont attendues;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) vient de lancer le programme RÉGIONS BRANCHÉES doté d'une enveloppe de 100 M\$ permettant de combler l'écart qui défavorise les secteurs périurbains et communautés partiellement desservies;

CONSIDÉRANT QUE les dépôts des entreprises de télécommunications ou promoteurs intéressés à ce nouveau programme ont eu lieu le 6 décembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures ont pris connaissance du dépôt effectué par l'entreprise TELUS afin de moderniser ses infrastructures sur son territoire en répondant adéquatement aux critères de vitesses de téléchargement et de téléversement IHV prévus à l'objectif de service universel par l'offre d'un service de fibre optique jusqu'à l'adresse civique;

CONSIDÉRANT l'urgence d'agir dans la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour répondre aux besoins des citoyens et des entreprises afin de créer les meilleures conditions possibles favorisant l'occupation dynamique du territoire ainsi que le développement économique (et touristique si applicable);

CONSIDÉRANT la résolution 2019-004 du 29 janvier 2019 appuyant la démarche des citoyens du rang du Petit-Capsa pour avoir accès à des services de câblodistribution;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

DE signifier au ministère de l'Économie et de l'Innovation, que la Ville appuie le dépôt effectué par l'entreprise TELUS afin d'assurer le déploiement d'infrastructures IHV dans le cadre du financement du programme RÉGIONS BRANCHÉES sur son territoire;

QUE copie de cette résolution soit transmise à M. Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, à Mme Geneviève Guilbault, députée de Louis-Hébert, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique, ministre responsable de la Capitale-Nationale et à M. Joël Godin, député de Portneuf-Jacques-Cartier.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-046**DIRECTION GÉNÉRALE — RENOUELEMENT DES CONTRATS DE MAINTENANCE ET DES LICENCES D'UTILISATION DES LOGICIELS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBasseur, conseiller, district numéro 3
 APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
 ET RÉSOLU :

DE renouveler les contrats annuels pour les services de maintenance et d'utilisation de logiciels adjudgés aux fournisseurs suivants, incluant les taxes :

Fournisseur	Logiciel	Montant
PG solutions	Accès-cité territoire	41 000 \$
PG solutions	Suite financière	77 500 \$
Ville de Québec	Géomatique	41 000 \$
Commsoft	Fidelio (feuilles de temps)	32 500 \$
Procontact solution (Microsoft)	Office 365	33 800 \$
Procontact solution (Dell EMC)	Support/maintenance Stockage	36 500 \$
Mondo Inc.	Portfolio-Catalogue bibliothèque	20 010,81 \$

D'autoriser le paiement de l'ajustement du contrat de la Ville de Québec pour le logiciel de géomatique au montant de 7 654,93 \$ taxes incluses, dont le contrat a été renouvelé par la résolution 2019-066 du 5 mars 2019;

QUE les fonds nécessaires au renouvellement des présents contrats soient puisés sur le budget de fonctionnement;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-047**TRÉSORERIE — VIREMENTS BUDGÉTAIRES**

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
 APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
 ET RÉSOLU :

D'accepter les virements budgétaires joints au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-048**GREFFE — PROLONGATION DE DÉLAI — MASSÉ ROY INC.**

CONSIDÉRANT la résolution 2019-370 du 17 septembre 2019 par laquelle la Ville accepte l'offre d'achat de Massé Roy inc.;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'achat prévoit que le contrat doit être signé au plus tard le 31 janvier 2020 et que le promettant-acquéreur demande un délai supplémentaire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
 APPUYÉ PAR : Yannick LeBasseur, conseiller, district numéro 3
 ET RÉSOLU :

D'accorder un délai supplémentaire jusqu'au 31 mars 2020 pour la signature de l'acte de vente prévu à la promesse d'achat de Massé Roy inc. du 18 septembre 2019.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-049

**RESSOURCES HUMAINES — LETTRE D'ENTENTE CBE-2019-08 —
MODIFICATION À L'ARTICLE 11.06 — PRIME DE CHEF D'ÉQUIPE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'approuver la lettre d'entente CBE-2019-08, entre la Ville et le Syndicat Canadien de la fonction publique, section locale 4795, relative à la modification à l'article 11.06 — Prime de chef d'équipe de la convention collective selon le projet joint au sommaire décisionnel;

D'autoriser la directrice générale et la directrice du Service des ressources humaines, ou leur remplaçant, à signer la lettre d'entente pour et au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-050

**RESSOURCES HUMAINES — CRÉATION DE LA FONCTION DE
GESTIONNAIRE DE FLOTTE ET EMBAUCHE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

DE créer le poste de « Gestionnaire de flotte » au Service des travaux publics, classe 4 du Guide des conditions de travail des employés cadres et professionnels de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures;

D'embaucher M. Marc Lachance dont l'entrée en fonction est prévue le 10 février 2020, à titre de Gestionnaire de flotte au Service des travaux publics; le tout selon les conditions de travail prévues au Guide des conditions de travail des employés cadres et professionnels de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-051

CPTAQ — MINISTÈRE DES TRANSPORTS — DEMANDE D'AUTORISATION

CONSIDÉRANT les critères de décision prévus à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT la conformité de la demande aux dispositions du Règlement de zonage n° 480-85 et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;

CONSIDÉRANT qu'il n'existe pas des espaces appropriés disponibles ailleurs sur le territoire et hors de la zone agricole qui pourraient satisfaire la demande, l'usage demandé et la servitude se doivent être à proximité du ponceau en question;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

DE recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accorder la demande d'autorisation déposée par le ministère des Transports du Québec, visant l'acquisition d'une superficie de 158.4 m² dans le cadre de la reconstruction d'un ponceau et une servitude de travaux projetée équivalente à une superficie de 459,5 m², sur une partie du lot 3 056 199 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, le tout selon la description technique de l'arpenteur-géomètre Hugo Plourde-Michon, minute 33, daté du 1^{er} novembre 2019.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-052

URBANISME — PIIA — 3657, RUE DE L'HÊTRIÈRE — FAMILIPRIX

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'accepter le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le 3657, rue de l'Hêtrière, connu et désigné comme étant le lot 2 812 354, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, visant l'ajout d'une génératrice 16 kW et une bonbonne de propane de 400 lb pour l'alimentation de la génératrice le tout en cour latérale avec les conditions et obligations suivantes :

- Que la clôture existante ceinturant l'enclos à matières résiduelles soit remplacée par une clôture avec gaine et lattes noires identique à celle prévue pour le présent projet;
- Le modèle choisi est de type résidentiel par le fabricant Generac. Le remplacement éventuel doit posséder les mêmes spécifications ou ne pas être plus bruyant;
- Que la génératrice soit équipée et conserve en tout temps le caisson acoustique d'origine prévu au projet.

Le tout approuvé selon le Plan d'implantation et détails de la clôture par Christian Langlois, pharmacien exploitant, courriel et document PDF datés du 20 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-053

URBANISME — PIIA — 140, RUE DE SINGAPOUR — MILLÉNUM CONSTRUCTION INC.

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU :

DE reporter la présentation de la résolution portant sur le PIIA du 140, rue de Singapour à la séance du 18 février 2020.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

SÉANCES DE CONSULTATION PUBLIQUE

2020-054

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE — DDM — 140, RUE DE SINGAPOUR — MILLÉNUM CONSTRUCTION INC.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

DE reporter la consultation publique relative à la demande de dérogation mineure du 140, rue de Singapour à la séance du 18 février 2020.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

2020-055

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT N° 2020-611 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2019-590 RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES

TARIFS APPLICABLES AUX DÉPENSES ENGAGÉES POUR LE COMPTE DE LA VILLE

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Sylvain Juneau, maire, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil le *Règlement n° 2020-611 modifiant le Règlement n° 2019-590 Règlement établissant les tarifs applicables aux dépenses engagées pour le compte de la Ville.*

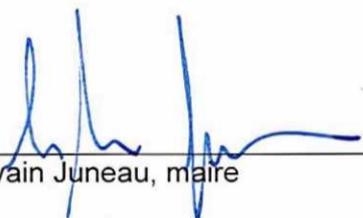
Le maire présente et dépose le projet de règlement.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

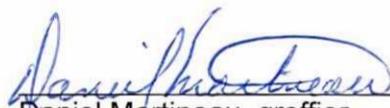
PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 20 h 23.



Sylvain Juneau, maire



Daniel Martineau, greffier